



Ziglobitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Utilisation des technologies numériques dans les programmes d'enseignement supérieur en République Démocratique Du Congo. Enjeux et perspectives sur l'enseignement à distance dans le système LMD¹

Gabriel ALONGE ONOLOKE

Diplômé d'Etudes Approfondies en SIC

Bac+5 en Droit Pénal et Criminologie

Université de Kinshasa

gabrielalonge99@gmail.com

Résumé : Au cours de ces dernières années, les systèmes éducatifs de la plupart de pays du monde ont changé, des pratiques plus créatives et plus collaboratives n'ont pas également cessé de naître à perpétuité, les connaissances et les affinités entre les technologies numériques et la pédagogie ont à leur tour progressé d'une façon spectaculaire. Dans cette mouvance, le système d'Enseignement Supérieur et Universitaire congolais n'est pas resté hors marge, avec le basculement au système LMD qui est arrivé avec son cortège d'exigences technologiques. C'est dans cette optique, se référant au cadre légal et réglementaire existant, que cet article se veut une sorte d'évaluation des enjeux abscons de l'intégration de l'enseignement à distance dans le système LMD, au sein des instituts supérieurs et universités de la République Démocratique du Congo, dans le but de proposer des voies de sortie responsables à sa réussite.

Mots clés : Technologies numériques, enseignement supérieur, enseignement à distance, système LMD, enjeux et perspectives.

Use of Digital Technologies in Higher Education Programs in the Democratic Republic of Congo. Challenges and Perspectives on Distance Teaching in the Lmd System

Abstract: In recent years, the educational systems of most countries around the world have changed, more creative and more collaborative practices have also continued to emerge in perpetuity, knowledge and affinities between digital technologies and pedagogy have in turn progressed in a spectacular way. In this movement, the Congolese Higher and University Education system has not remained outside the margins, with the switch to the LMD system which arrived with its procession of technological requirements. It is with this in mind, referring to the existing legal and regulatory framework, that this article aims to be a sort of evaluation of the abstruse issues of the integration of distance education in the LMD system, within higher institutes and universities in the Democratic Republic of Congo, with the aim of offering responsible exit routes to its success.

¹ Le Système Licence-Master-Doctorat (LMD) correspond respectivement aux trois, cinq, huit à dix années d'études à l'Université. Conçu pour le système éducatif de Bologne, ce système est adopté par la majorité des pays du monde, notamment la RDC où il vient d'être introduit en 2021.

Keywords: Digital technologies, higher education, distance education, LMD system, issues and perspectives.

Introduction

L'incorporation des technologies numériques (TN) dans les établissements supérieurs et universitaires congolais devrait constituer une mise à jour pratique et méthodologique profonde du système d'enseignement national. Il est impossible actuellement de tourner le dos à l'ère numérique² car le rythme et l'ampleur des innovations sont inédits. Ces technologies ont affecté presque tous les domaines de la vie, des modèles économiques, en passant par les modes de production et de consommation, les différentes formes d'échanges, les rapports au temps et à l'espace, l'environnement culturel, et aujourd'hui elles touchent le système éducatif et les méthodes pédagogiques. Elles accélèrent le processus de globalisation incluant tous les espaces et toutes les couches de la société en République Démocratique du Congo (RDC), même si elles sont encore dans une phase embryonnaire. De ce fait, abordant le sujet de l'utilisation du numérique dans le système de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo, les besoins à satisfaire sont si nombreux et les moyens disponibles si réduits, qu'il faut réfléchir si l'appropriation des artefacts numériques est un véritable enjeu pour les Enseignants et pour les Apprenants. Ces artefacts appropriés, s'ils sont convenablement adoptés, rempliraient un rôle déterminant pour les deux partenaires : amélioration de l'enseignement, valorisation de l'image sociale pédagogique, changement de l'environnement socioprofessionnel³, qualité du produit formé, réduction des encombrants éducatifs, etc.

Pour y parvenir, le Gouvernement congolais a décidé de migrer vers le système LMD, qui arrive avec l'abondance des matières et de charge horaire, offrant moins des théories et plus des pratiques, nécessitant ainsi l'utilisation des technologies numériques à portée éducative. Par conséquent, l'enseignement à distance est une excellente occasion technologique pour la génération actuelle selon certains penseurs, parce qu'il facilite de nouvelles sciences à étudier, réduit le coût que la classe traditionnelle, et les Apprenants sont ouverts à travailler selon leur horaire flexible, tenant compte de leur engagement et leurs

² L'ère numérique est une période de l'histoire récente caractérisée par l'utilisation généralisée des technologies numériques, telles que les ordinateurs, les Smartphones, les réseaux sociaux et l'Internet, pour stocker, traiter et communiquer des informations. C'est une époque où les données et les informations sont devenues plus accessibles et plus faciles à partager comme jamais auparavant.

³ Jean Christophe TSHIMPAKA BODUMBU, *Le numérique et l'enseignement en RDC, Appropriation des artefacts numériques par les Enseignants*, L'Harmattan, Collection : Etudes africaines, Paris, 2022, commentaire de couverture.

interactions. Il est caractérisé par l'importance accordée aux outils numériques et aux services de médiation notamment, la radio, la télévision, aujourd'hui l'Internet et les applications qui utilisent le réseau numérique⁴. Ainsi, entre un système d'enseignement adopté avec des exigences technologiques indispensables, et sa matérialisation réussie, il semble opportun de réfléchir sur le bilan périodique pour les premières années de son intégration en République Démocratique du Congo; les difficultés auxquelles il se bute; les enjeux et perspectives pour un système parvenu. C'est ainsi que notre réflexion cherche à savoir : *quels sont les enjeux et perspectives d'intégration de l'enseignement à distance, pour un système LMD réussi en République Démocratique du Congo ?*

Cette préoccupation nécessite faire appel à la théorie de l'appropriation d'usages, à la méthode analytique et aux techniques documentaire, entretien et observation. Nous subdivisons cette réflexion en trois points : le premier se focalise sur l'éclairage des concepts clés, le deuxième évalue l'intégration de l'enseignement à distance dans les établissements supérieurs et universitaires congolais, et enfin le troisième analyse les enjeux de l'heure et les perspectives pour la bonne implantation du système de l'enseignement à distance en République Démocratique du Congo.

1. Eclairages conceptuels

1.1. Technologies numériques

Les technologies numériques sont celles conçues pour stocker, traiter et transmettre les données à travers les nombres. Elles ont remplacé les technologies analogiques qui utilisaient des signaux physiques tels que le son ou l'image pour transmettre de l'information⁵. Les cinq grandes technologies de l'ère numérique sont : les télécommunications, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la réalité virtuelle et la blockchain.

- *Les télécommunications* : consistent à communiquer les formations et les données numérisées, en intégrant aussi l'ubiquité et l'instantanéité;
- *L'intelligence artificielle* : consiste à créer des programmes informatiques⁶ capables de prendre des décisions en se basant sur des données;

⁴ V. GLIKMAN, *Des cours par correspondance au e-learning*, Presses universitaires de France, 2002, p.12, cité par Pierre-André CARON « La mise en place de l'enseignement à distance au temps de la pandémie », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, N°1, Volume 18, 2021, pp. 102-113.

⁵<https://commentouvrir.com/tech>, *Les technologies numériques : définition, différences et types*, consulté le 25 août 2023 à 12h15.

⁶ L'informatique est l'étude des ordinateurs et de leur utilisation, tandis que le numérique est l'utilisation de technologies qui utilisent des nombres pour stocker, traiter et transmettre des données. Au-delà de cet aspect, le numérique devient tout est savoir universellement pratiquant, une culture, mieux une civilisation. Ainsi, l'informatique est donc considérée comme un des aspects de la technologie numérique.

- *L'Internet des objets* : est un réseau de dispositifs connectés qui peuvent communiquer entre eux;
- *La réalité virtuelle* : permet de créer des environnements virtuels immersifs;
- *La blockchain* : est une technologie de stockage et de transmission d'informations qui permet de sécuriser les transactions en les rendant infalsifiables⁷.

Les avantages du numérique sont nombreux et renvoient notamment à la rapidité de traitement et d'accès à l'information, à la facilité de partage et de stockage des données, à la possibilité de travailler à distance, à la réduction des coûts liés à l'impression et à la gestion de documents papier, ainsi qu'à la possibilité de créer des expériences interactives et personnalisées pour les utilisateurs. Aussi, elles permettent une automatisation accrue des processus, ce qui peut conduire à une productivité et une efficacité améliorées. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on peut choisir ces technologies. Tout d'abord, elles permettent de traiter et stocker des données de manière plus efficace et rapide que les méthodes traditionnelles. Ensuite, elles offrent de nouvelles possibilités de communication, de collaboration et de création. Elles peuvent également aider à automatiser des tâches et à réduire les coûts. Enfin, le numérique peut être plus respectueux de l'environnement en réduisant la consommation de papier et d'autres ressources.

Grossomodo, les technologies numériques constituent l'innovation majeure de ces dernières décennies; le principal vecteur de la nouvelle révolution industrielle dans les pays développés, et boostent les croissances économiques dans les pays en voie de développement qui à leur tour, connaissent également une évolution considérable des technologies numériques depuis la décennie précédente. Balbutiantes et hésitantes à ses débuts, la progression de leurs utilisateurs dépasse toutes les prévisions et suscite tantôt incrédulité, tantôt espoir de développement. S'agissant de la République Démocratique du Congo, il est vrai que l'engouement des quelques communautés urbaines congolaises pour ces technologies est réel, et leur progression d'appropriation pas moindre⁸. Nonobstant, elles s'accrochent avec beaucoup d'obstacles et de handicaps, à ce mouvement de révolution numérique. Ce saut révolutionnaire est fondé sur la maîtrise de l'information et de l'informatique, l'accès au savoir et la capacité de chacun à interagir avec le reste du monde⁹. Les TN se sont progressivement

⁷ <https://commentouvrir.com/tech>, *op.cit.*

⁸ Ahmed DAHMANI, « Les technologies numériques dans les pays en développement. Quel paradigme ? », in *Communication, Technologies et Développement*, mis en ligne le 18 décembre 2018, consulté le 24 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/437>.

⁹ Rifkin, 2011, cité par Ahmed Dahmani, *op.cit.*

imposées au point qu'il n'est plus possible d'envisager des formes de travail, d'habitat, de loisirs, etc., qui puissent en faire l'économie. Elles ont, en effet, radicalement transformé les modes et le sens des vies des individus à travers les villes congolaises connectées¹⁰.

La révolution numérique, pour ainsi le dire, réactive le mythe du millénarisme technologique, tout en ne couvrant pas totalement presque tous les domaines en RDC. Celui de l'éducation reste parmi les moins touchés en l'occurrence d'enseignement à distance. Qu'à cela ne tienne, la mise en avant des nombreuses expériences montrent comment certaines opportunités dans le domaine de l'enseignement ont pu se développer grâce notamment à la réduction des coûts des services éducationnels. Pour illustration, nous citons la facilité d'impressions des travaux dans les bureaux et cybercafés; la possibilité des recherches par l'installation du WiFi universitaire; les pratiques des cours enseignés dans les pools informatiques, etc. La généralisation de ces expériences serait parmi les nouvelles voies miracles pour le développement de l'enseignement à distance en République Démocratique du Congo, malgré le fait que la rapidité du rythme des innovations numériques rend encore plus improbable un quelconque engagement à l'appropriation méditée des TN, suite à leur fracture tant infrastructurale que cognitive.

1.2. Enseignement à distance

Autrement appelé apprentissage à distance ou éducation à distance, est un type d'enseignement qui comprend principalement une séparation physique entre l'Enseignant et l'Apprenant pendant le processus d'apprentissage, et l'utilisation de diverses technologies pour faciliter la communication Enseignant-Apprenant, ainsi qu'Apprenant -Apprenant¹¹. Pour l'Unesco, l'éducation à distance est tout processus éducatif dans lequel l'enseignement, dans sa totalité ou pour l'essentiel, est assuré par une personne éloignée de l'Apprenant dans l'espace et/ou dans le temps, de sorte que la communication, dans sa totalité ou pour l'essentiel, entre les Enseignants et les Apprenants se fait par un moyen artificiel, soit électronique, soit imprimé. Par définition, dans l'éducation à distance, les moyens de communication normaux ou principaux s'appuient sur la technologie¹².

¹⁰ *Idem*.

¹¹ <https://www.bienenseigner.com>, « *Le guide ultime sur l'enseignement à distance* », consulté le 24 août, 2023 à 10h20.

¹² UNESCO, *L'enseignement ouvert et à distance : tendances, considérations politiques et stratégiques*, UNESCO, Paris, 2003, p.23.

Généralement, l'enseignement à distance a été introduit dans les universités dans le but d'aider les Apprenants non traditionnels tels que les travailleurs à temps plein, le personnel militaire, les non-résidents ou bien les personnes vivant dans des régions éloignées qui ne peuvent assister aux cours en présentiel. Actuellement, il a acquis une posture dans le monde de l'éducation, avec des tendances indiquant une croissance continue, et même les Apprenants ordinaires qui ne peuvent suivre pour une journée l'enseignement en présentiel, peuvent être à jour avec celui à distantiel. Un nombre important d'universités ont des offres et possèdent des spécialités d'enseignement à distance. Par ailleurs, les modalités de cet enseignement comprennent :

- *L'enseignement en ligne* : autrement appelé e-learning ou apprentissage en ligne, est méthode qui fait généralement référence à des cours suivis via Internet en dehors d'une salle de classe. Pendant la période de la covid-19, un bon nombre d'établissement éducatifs ont adopté l'enseignement en ligne pour assurer une continuité pédagogique et scolaire;
- *L'enseignement par correspondance* : méthode ancienne dans laquelle l'enseignement individuel est dispensé par le courrier postal;
- *L'enseignement ouvert* : système commun pour l'apprentissage par l'Université ouverte¹³. L'utilisation du terme « ouvert » entend souligner le caractère essentiel de la théorie et de la pratique de l'éducation à distance.

La nature « ouverte » de l'enseignement assuré par l'intermédiaire des technologies électroniques ou imprimées pourrait être officiellement établie à la faveur de pratiques comme les admissions ouvertes, la liberté de choisir le contenu, le moment et le lieu de l'enseignement. Les établissements d'éducation à distance peuvent en effet limiter l'ampleur de leur ouverture, mais normalement ils peuvent nettement avoir tendance à favoriser chez tous les Apprenants la liberté de choisir une ou plusieurs des principales méthodes de leur enseignement. En règle générale, cela permet d'aider les Apprenants à prendre la responsabilité de choisir certains aspects, comme le contenu de leur enseignement, la manière de l'appréhender, le lieu où ils le font, le rythme de leur enseignement, la personne à qui s'adresser en cas de problème et, s'ils veulent que leur apprentissage soit évalué, le moment et le lieu de le faire. L'ouverture de l'éducation à distance se traduit également par des structures organisationnelles, des modèles de prestation et de communication relativement flexibles, et l'utilisation de différentes technologies pour soutenir l'enseignement¹⁴. Pour l'Unesco, l'évolution l'enseignement à distance devrait

¹³ <https://www.bienenseigner.com>, *op.cit.*

¹⁴ UNESCO, *op.cit.*, p.24.

être retracée en quatre phases principales, chacune disposant de sa propre forme organisationnelle résultant de la forme principale de communication adoptée.

- *Les systèmes par correspondance* : ont vu le jour à la fin du XIX^{ème} siècle et c'est encore la forme d'enseignement à distance la plus répandue dans les pays moins développés. À partir d'un guide d'étude imprimé et souvent accompagné par des éléments audio et vidéo comme des enregistrements et des diapositives, l'interaction se fait dans la méthode par correspondance par des lettres et d'autres documents rédigés ou imprimés qui sont envoyés par la poste.
- *Les systèmes éducatifs télévisuels et radiophoniques* : utilisent différentes technologies de diffusion télévision terrestre, par satellite, par câble et radio pour dispenser des cours en direct ou enregistrés à des Apprenants particuliers à domicile comme à des groupes d'Apprenants dans des classes isolées où un certain soutien présentiel pourrait être assuré.
- *Les systèmes multimédias* : englobent des documents imprimés, audio, vidéo et informatiques, ainsi que, d'ordinaire, un certain soutien présentiel à l'Apprenant, dispensé individuellement ou en groupes. Dans cette approche, qui est celle qu'utilisent les universités ouvertes, l'enseignement n'est plus un travail individuel, mais le travail d'équipes de spécialistes des médias, spécialistes de l'information, spécialistes de la didactique et des spécialistes de la pédagogie. Les programmes sont préparés pour être distribués à un grand nombre d'Apprenants, en général disséminés dans tout le pays.
- *Les systèmes par l'Internet* : dans lesquels les documents multimédias (textes, audio, vidéos et informatiques) sous un format électronique sont proposés à chacun par l'intermédiaire d'ordinateurs, ce à quoi s'ajoute l'accès à des bases de données et à des bibliothèques électroniques, permettent un dialogue entre Enseignant et Apprenant, et Apprenants entre eux, c'est-à-dire entre deux personnes ou entre une personne et un groupe et entre des groupes, d'une manière simultanée ou différée, par le courrier électronique, par téléconférences assistées par ordinateur, par messageries, etc.¹⁵

De ce fait, les nouvelles technologies sont en train d'être examinées avec un enthousiasme égal par les universités ouvertes, les écoles par correspondance, les établissements « hybrides » et par ceux qui le deviennent à présent, comme par les toutes récentes universités « unimodales », purement électroniques¹⁶.

¹⁵ UNESCO, *op.cit.*, p.25.

¹⁶ Les établissements « unimodaux » sont ceux dans lesquels l'enseignement à distance est la seule tâche à laquelle se consacrent exclusivement les Enseignants et le personnel Administratif. L'élaboration des cours, l'enseignement

L'enseignement à distance a pour finalité d'offrir un avenir prometteur vers des opportunités plus larges dans l'éducation et dans l'enseignement ; de favoriser une éducation efficace et moins coûteuse; de fournir des installations éducatives à toutes les personnes qualifiées et volontaires; enfin, de procurer des possibilités d'études universitaires ou scolaires aux citoyens désireux d'acquérir ou d'améliorer leurs niveaux des connaissances. Il est caractérisé par un certain nombre des traits dont :

- *L'institutionnalité*: l'enseignement à distance est assuré par des institutions. Il ne s'agit pas d'auto- apprentissage ou d'un environnement d'apprentissage non universitaire ou scolaires;
- *La présentielle virtuelle* : il est vrai que la séparation physique et géographique est inhérente à l'enseignement à distance, le temps de même peut séparer les Apprenants ainsi que les Enseignants. En effet, lorsqu'il s'agit d'un enseignement en vidéo conférence ou en discussion instantanée, il est possible d'estimer une autre présentielle, celle virtuelle. L'Enseignant et l'Apprenant se voient ou discutent à travers un écran comme s'ils étaient dans un même local, avec les mêmes sentiments et les mêmes émotions.
- *Intervention de la technologie* : écran, audio, vidéo et graphique permettant à l'étudiant d'accéder au contenu de l'instruction. Les réseaux sociaux numériques favorisent également l'idée de construction communautaire. Bref, l'ensemble des techno-pédagogies comprenant des télécommunications interactives, et permettant la connexion entre les individus au sein d'un groupe d'apprentissage.
- *Création d'une Communauté d'apprentissage* : l'enseignement à distance entraîne la création d'une communauté virtuelle qui communique et discute sur l'horaire des cours, le contenu des matières, l'adaptation de l'enseignement, etc. Le plus souvent, les communications sont privilégiées¹⁷.

De ce qui précède, l'enseignement à distance s'avère important car il offre des nombreux avantages notamment : travailler à n'importe quel temps et à tout moment; passer en revue les évènements instantanés ; préserver les Apprenants des frustrations présentielles, car nombreux d'entre eux en classe ne sont à même de parler en public, à telle enseigne que ce type d'enseignement tend à favoriser une meilleure participation en classe. De plus, il offre plus de temps de réflexion avant de partager un contenu, et négocie un calendrier d'apprentissage flexible.

proprement dit, l'évaluation et les autres phases éducatives sont adaptés à l'Apprenant à distance. Dans les établissements « bimodaux », il peut y avoir un personnel Administratif dont les seules responsabilités sont l'enseignement à distance, mais en général ce sont les Enseignants de l'organisme principal qui dispensent l'enseignement (UNESCO, op.cit., p.26).

¹⁷ <https://www.bienenseigner.com, op.cit.>

Autrement dit, c'est une bonne occasion pour un Apprenant qui veut expérimenter la première moitié d'une leçon un jour et la seconde moitié le lendemain. Cette méthode peut être particulièrement utile, pour ceux qui n'aiment pas rester assis trop longtemps au même endroit. Quant au coût, bien qu'il puisse être égal ou supérieur à celui d'un cours en présentiel; les Apprenants peuvent économiser de l'argent en évitant de nombreux frais typiques de l'éducation sur les campus universitaires ou des instituts supérieurs, y compris les frais de laboratoire et de déplacement, le stationnement pour ceux qui ont des engins roulants, les auberges de jeunesse, etc. En dépit des avantages, quelques inconvénients sont liés à l'enseignement à distance à savoir :

- *Dilemme de motivation* : il importe de souligner que les Apprenants sont plus motivés au sein de l'institution qu'en dehors de celle-ci, ou il est le maître de ses programmes journaliers. L'institut est plus contraignant à la motivation que la chambre de l'Apprenant. Il faudrait un minimum de volonté pour qu'il se connecte à suivre les cours, et faire des devoirs.
- *Difficulté à rester en contact avec les instructeurs* : si jamais l'Apprenant rencontre des problèmes de compréhension dans une séance d'enseignement traditionnel, il est généralement assez simple de demander à son instructeur plus d'explications avant ou après le cours, ou de planifier des rencontres à un moment différent. Cependant, lorsqu'ils sont à distance, ils auront plus de difficulté à bien échanger dans une matière et la compréhension de l'Apprenant risque d'être compromise.
- *Difficulté à interagir avec les pairs* : parce qu'il n'y a pas de salle de classe, il y a la probabilité réduite à travailler sur des projets des groupes ou même à converser avec d'autres étudiants dans un environnement en face à face; il est dès lors difficile d'établir des bonnes relations de quelque nature que ce soit.
- *Difficulté à rester connecté en tout temps* : pour ceux qui n'ont pas de source d'électricité fiable, le téléphone ou l'ordinateur peut s'arrêter à tout moment. De même pour ceux qui n'ont pas de connexion Internet fiable, il peut être difficile de toujours se rendre dans un endroit où celle-ci est disponible, cela peut être dans un café, chez un ami, à la bibliothèque, dans une place publique couverte de Wifi... Tout le monde n'a pas toujours l'occasion de s'y rendre pour diverses raisons.
- *Difficulté d'obtenir une rétroaction immédiate* : dans l'enseignement à distance différé, l'Apprenant peut peiner d'obtenir les commentaires immédiats sur sa requête, il faudrait attendre à ce que l'Enseignant ait une chance de se connecter, ce qui ne peut se produire aussi souvent que l'Apprenant le souhaite.

1.3. Système LMD dans le contexte congolais

Comme dit précédemment, le système LMD (Licence-Master-Doctorat) correspond respectivement aux trois, cinq, huit ou dix années d'études à l'Université. Conçu pour le système éducatif de Bologne, ce système est adopté par la majorité des pays du monde, notamment la RDC où il vient d'être introduit récemment. La réforme Licence - Master - Doctorat dans le contexte congolais désigne un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur et universitaire, pour l'adapter aux standards éducatifs internationaux, en mettant en place principalement une architecture basée sur trois grades : Licence, Master et Doctorat.

Préconisé à l'issue des travaux des états généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire tenus du 10 au 14 septembre 2021 à Lubumbashi, la généralisation du lancement du système LMD dans les établissements publics et privés devrait d'abord bénéficier de l'expertise de toutes les parties prenantes avant sa mise en œuvre effective pour l'année académique 2021-2022. Lors de la quarantième réunion du Conseil des Ministres tenue le vendredi 11 février 2022, les autorités gouvernementales ont estimé la nécessité pour toutes les parties prenantes de se convenir sur quelques préalables incontournables avant le lancement du système LMD dans le pays. Ces préalables relèvent de l'ordre réglementaire, en termes des textes, de renforcement des capacités des ressources humaines et aux infrastructures, afin de garantir l'efficacité attendue aussi bien du personnel Enseignant et Administratif que des Apprenants, principaux bénéficiaires de cette réforme¹⁸. A cet effet, les Ministres de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, en charge de la Recherche Scientifique; des Postes, Télécommunications, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PT-NTIC); du Numérique; des Infrastructures et Travaux Publics; du Budget et des Finances devraient s'impliquer activement pour accompagner et soutenir l'introduction du nouveau système.

Quant au cursus, la Licence en RDC devient le premier diplôme du système LMD. Elle est dispensée à l'Université et est accessible aux titulaires du diplôme d'Etat (ou d'un diplôme équivalent), et s'obtient après six semestres d'études validés. Il existe un grand nombre de domaines dans lesquels un apprenant peut effectuer une Licence, à l'instar les langues et civilisations, le droit, la technologie, la santé, les sciences humaines et sociales, la médecine, les sciences de l'homme et de la société dont les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), etc... L'accès à la Licence est sélectif en RDC, c'est à dire soumis à la participation au concours d'inscription pour les élèves n'ayant pas

¹⁸ Mitterrand MASAMUNA, « RDC : lancement du système LMD à l'ESU, Tshisekedi appelle les parties prenantes à se convenir d'abord sur les préalables », in *Zoom Eco.net*, publication en ligne du 13 février 2022, sur <https://zoom-eco.net/>, consulté le 27 mars 2023 à 10h47'.

obtenus 60% aux examens d'Etat. Durant la formation, plusieurs opportunités sont offertes notamment l'octroi d'une bourse pour une année à l'étranger dans le cadre d'un échange universitaire; effectuer des périodes de stages permanents; ou obtenir une première expérience professionnelle.

Le Master, second grade du système LMD, s'adresse aux Apprenants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent. D'une durée de deux ans, le Master permet soit d'orienter l'Apprenant vers la recherche universitaire aboutissant à la thèse, soit se spécialiser dans un domaine professionnel et s'insérer sur le marché du travail. Pour un Master de recherche, l'Apprenant devrait rédiger un mémoire de fin de cycle. Il s'agit d'une étape obligatoire pour ceux qui souhaitent préparer un Doctorat. Dans un master professionnel, le récipiendaire aura un semestre complet consacré aux stages ou des possibilités de le poursuivre en alternance. Après son obtention, il est possible de déverser dans le monde du travail. Selon le choix effectué, le Master permet donc une insertion directe dans de nombreux secteurs d'activités, ou une poursuite vers un doctorat.

Le cursus Doctorat, internationalement reconnu, est le plus haut diplôme du système LMD. Seuls les Apprenants titulaires du diplôme national de Master ou son équivalent et répondant aux critères fixés par chaque établissement supérieur ou universitaire peuvent prétendre à cette formation. Le Doctorat en RDC se traduit par la préparation en cinq ans minimum d'un important travail de recherche s'appuyant principalement sur la rédaction d'une thèse, dans le domaine que l'Apprenant choisi. Ce sont les écoles doctorales qui organisent cette inscription, ainsi que le suivi de l'avancement de travail de recherche, par l'aide d'un Directeur de thèse qui encadre et accompagne l'Apprenant pendant toute la rédaction. A l'Université de Kinshasa pour ne prendre qu'un cas d'illustration, conformément à l'instruction académique n°02/MINESU/CAB.MIN/MNB/BLB/2021 du 06 décembre 2021 portant directives relatives à l'année académique 2021-2022; il est créé un collège doctoral par la Décision rectorale n° 0022/UNIKIN/R/2022 du 30/05/2022 portant création de 5 Ecoles doctorales ci-après : sciences naturelles et de l'ingénieur ; médecine, santé et bien-être ; sciences de l'homme et de la société ; sciences juridiques et politiques ; enfin sciences économiques, de gestion et du développement durable. Cette formation s'achève avec la rédaction d'un rapport de thèse suivi de sa soutenance devant un jury, afin de présenter toutes les recherches et expérimentations menées durant les trois dernières années. Après l'obtention du Doctorat, deux possibilités s'offrent au récipiendaire :

- Travailler en tant qu'enseignant-chercheur dans un des établissements supérieurs ou universitaires du pays, ou devenir chercheur dans un laboratoire

public. Malgré le faible nombre de place dans certaines facultés ou sections, il s'agit de l'objectif de la plupart des doctorants ;

- Faire carrière dans la recherche privée, dans les services de recherche et développement en entreprise, même si en RDC cette possibilité ne représente qu'un pourcentage très réduit actuellement.

2. Evaluations de l'intégration de l'enseignement a distance dans les établissements supérieurs et universitaires congolais du système LMD

2.1. Textes légaux et réglementaires

Dans un système LMD, vu l'abondance de la matière et l'exigence des pratiques très bénéfiques, la nécessité d'intégrer l'enseignement à distance dans les institutions supérieures et universitaires est de mise. En ce qui concerne la République Démocratique du Congo, plusieurs textes légaux et réglementaires reconnaissent le recourt à cette pratique. De ce qui précède, l'Article 43 de la Constitution de la RDC dans les alinéas 1 et 2 dispose que « *L'enseignement national comprend les établissements publics et les établissements privés agréés. La loi fixe les conditions de création et de fonctionnement de ces établissements* »¹⁹.

C'est en prélude de cette disposition, que la Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National reconnaît l'enseignement à distance comme mode d'apprentissage, en le définissant dans son Article 7 point 10 comme étant « *une technique mise en œuvre pour assurer la formation à distance au moyen de dispositifs des Technologies de l'Information et de la Communication* »²⁰.

La même Loi poursuit dans son Article 18 que : « *L'enseignement national assure l'éducation aux Technologies de l'Information et de la Communication en tenant compte des besoins de la société et des questions éthiques en vue de faire face aux défis présents et futurs dans ce domaine* ».

Malgré cela, bien avant ces textes légaux ci-haut évoqués, l'Ordonnance 71-055 du 26 Mars 1971 portant organisation de la Formation professionnelle avait déjà prévu dans son article 16 l'enseignement à distance en ordonnant ce qui suit : « *Lorsque les moyens de formation exigés ne peuvent être mis en place, notamment dans les régions isolées, les procédés suivants pourront être utilisés : soit un ou des cours par correspondance ; soit des unités mobiles de démonstration ; soit l'enseignement par radio, télévision ou autres moyens d'information...* »²¹. L'Enseignement à distance est, à cet effet, une forme de formation résolutoire aux

¹⁹ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles, in *Journal Officiel de la RDC*, Numéro spécial, 52^{ème} année, Kinshasa 5 février 2011.

²⁰ Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National, in *J.ORDC*, numéro Spécial, 2014.

²¹ Ordonnance N°71-055 du 26 mars 1971 portant organisation de la formation professionnelle, in www.leganet.cd/Legislation/DroitSocial/O.71.055.26.03.1971.htm.

difficultés éventuelles qui empêchent la formation en présentiel. Par conséquent, pour ce qui est de sa pratique dans les établissements académiques et scolaires, l'enseignement à distance a émergé en République Démocratique du Congo avec l'avènement de la covid-19, par le biais du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), consenti à généraliser l'implémentation de l'enseignement à distance en l'introduisant dans son système éducatif en général, et plus précisément, dans celui dit primaire, secondaire et technique. Le 17 Mai 2020, le Ministre d'Etat, Ministre de l'EPST, Willy Bakonga lance l'apprentissage à distance, sur la Radiotélévision Nationale Congolaise (RTNC), dans toute l'étendue du territoire nationale, avec l'appui de l'UNICEF.

Conformément à l'Arrêté n° 0026/2021 du 27/01/2021, portant création du Cadre Institutionnel de l'Enseignement à Distance au sein de l'EPST, la cérémonie du lancement officiel de ce mode d'enseignement intervient à Kinshasa le 19 Août 2021 par le Ministre Tony MWABA KAZADI²². Ainsi va suivre la création d'une chaîne de télévision Educ TV, des applications d'éducatives telles que : e-classerdc.com; vodaeduc; vodacom.cd, etc.

Dans l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), les « États Généraux de l'ESU » tenus à Lubumbashi en 2021 ont consacré 20 résolutions (de 217 à 237) au Numérique, car l'arrimage du système d'enseignement congolais au Système LMD exige d'améliorer les infrastructures pédagogiques, surtout celles liées aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)²³.

Spécifiquement à l'Enseignement Ouvert à Distance, il existe une Direction de l'Enseignement Ouvert à Distance qui a pour attributions de:

- Promouvoir la formation à distance;
- Aider les personnes qui travaillent à parfaire leurs études tout en restant dans leurs milieux;
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires dans la vie courante;
- Assurer une instruction équitable aux adultes et aux jeunes de tous les milieux sociaux ;
- Permettre aux Apprenants et aux salariés en formation continue, en restant dans leurs provinces, leurs milieux d'habitation et en continuant de travailler pour un diplôme de niveau graduat, licence, doctorant;

²² <https://www.opinion-info.cd/societe/2021/10/08/>, EPST : YMAE- ONG présente l'enseignement à distance ou en ligne comme opportunité d'apprentissage | Opinion Info (opinion-info.cd), consulté le 27 août 2023 à 1h 51.

²³ <https://www.legavox.fr/blog/yav-associates/De-la-légalité-de-l'Enseignement-à-Distance-en-République-Démocratique-du-Congo>, consulté le 10 mai 2024 à 15h48'.

- Participer à l'élaboration des programmes des cours et à leur mise en œuvre;
- Assurer le suivi et le contrôle de l'application²⁴.

De ce qui précède, la création du Ministère chargé du Numérique vient appuyer celui de l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans la matérialisation de l'Enseignement à Distance en République Démocratique du Congo²⁵.

2.2. Constat amère

Dans le monde universitaire, l'enseignement à distance semble utopique malgré la volonté de son intégration par plusieurs établissements. Pour nous rendre compte de cette réalité macabre, nous avons contacté quelques gestionnaires, Enseignants et Apprenants des instituts supérieurs et universités de la RDC à savoir : Université de Kinshasa, Université Pédagogique Nationale, Université Protestante au Congo, Université de Kisangani, Université de Goma, Université de Lubumbashi, Université de Mbuji-Mayi, Université de Lodja, Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa et Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe. Le constat s'est avéré amère, convergeant vers quelques obstacles résumés en quatre points : le problème d'utilisation des artefacts numériques, la difficulté d'accès à Internet et aux réseaux des télécommunications, les moyens financiers et matériels limités, ainsi que le manque de motivation des Enseignants et des Apprenants.

- Problème d'utilisation des artefacts numériques

L'enseignement à distance est caractérisé par l'importance apportée aux outils et aux services de médiation, autrefois le service postal, la radio, la télévision; aujourd'hui l'Internet et les applications qui utilisent le réseau numérique. Cependant, en RDC les Enseignants et les Apprenants des universités et instituts supérieurs n'ont pas assez de possibilités, même temporellement conséquentes, de devenir des professionnels et d'adopter ces outils de médiation. La place des outils, dans l'ingénierie de l'enseignement, concerne donc, d'une part, le choix et l'instrumentation²⁶ d'outils simples et

²⁴ <https://www.legavox.fr/blog/yav-associates>, *op.cit.*

²⁵ *Idem.*

²⁶ L'instrumentalisation des artefacts numériques est un concept qui se réfère à la façon dont les Enseignants et Apprenants s'approprient et utilisent des outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques. La Genèse instrumentale voudrait que l'instrumentalisation d'un artefact numérique se produise lorsque l'Enseignant ou l'apprenant transforme un simple outil en un instrument d'enseignement ou

malléables permettant aux acteurs de déployer leur scénario éducatif, et d'autre part, le fait de favoriser leur l'autonomie instrumentale²⁷. Pour justifier cette affirmation, un Enseignant que nous avons interviewé réagit en ces termes : *« pour installer une application qui nécessite l'enseignement à distance, il faut un bon téléphone de bonne qualité ou un ordinateur. Dans le marché congolais des artefacts numériques, le coût est tellement élevé que pour en acquérir un, il faut une aide, ou se faire une épargne de longue durée. De ce fait, pour les Enseignants, ça pourrait marcher, mais pour la plupart d'Apprenants, la situation resterait compliquée ».*

Du point de vue de la maîtrise des artefacts numériques, bien que certains Apprenants semblent être en avance dans l'usage de la technologie que les Enseignants dans plusieurs Universités du pays, le manque de connaissances en informatique demeure toujours persistant, que ça soit chez l'Apprenant ou chez l'Enseignant. Pour justifier cette affirmation, beaucoup d'entre eux ne savent pas utiliser des programmes de base tels que Microsoft Word et PowerPoint, et ne sont donc pas en mesure de gérer leurs fichiers. Un interviewé soutient que *« les enseignements d'informatiques et de l'usage du numérique que nous recevons parfois ne se limitent qu'en théorie; les Enseignants qui nous dispensent ses cours parfois eux-mêmes ne savent pas utiliser un ordinateur. Toutefois, nous nous limitons aux simples théories, la pratique étant le propre de chacun, avec son organisation et sa gestion du temps, mêlé à celui du calendrier académique souvent élastique, dans un centre de formation que parfois maigrement équipé. Cela ne nous permet pas de maîtriser l'utilisation d'outils numériques. Et même si nous fréquentons les centres de formation, la suite est que nous ne détenons pas ces outils, et tombons à l'oubli de ce que nous avons appris, car aucune maîtrise ne peut s'asseoir sans pratique continue ».*

De plus, quelques Apprenants et Enseignants qui savent les manier, ont des difficultés à résoudre des problèmes informatiques, tout simplement parce qu'ils n'ont aucune connaissance dans le domaine de la maintenance. Or, des prérequis sur cet aspect de la technologie est indispensable pour dispenser ou suivre des cours à distance. Ça permet aux Enseignants de dispenser des leçons sans assez d'arrêt, et aux Apprenants de participer aux cours et de gérer leurs devoirs ainsi que leurs leçons de manière organisée sans difficulté. Il s'avère donc nécessaire d'assurer les connaissances fondamentales d'utilisations des artefacts numériques qui pourraient aider à participer à des séances à distance sans interruption ni obstacle particulier. Dans l'optique des garanties des espaces

d'apprentissage. Ce processus implique du côté de l'enseignant la construction de schèmes (représentation qui se situe entre les données de la perception et les catégories de l'entendement.) pour mener à bien les séances de cours.

²⁷ Perrine MARTIN, « Impact des usages numériques préexistants des Enseignants du supérieur face à l'impératif de l'enseignement à distance en période de confinement », in *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, numéro 1, Volume 18, 2021, pp. 170-183.

d'assurance des cours en ligne, il n'existe pas encore d'espace de mobilisation ni de dialogue asynchrone propres aux facultés (courriel, Skype, Slack, Discord, WhatsApp, etc.), comme dans d'autres pays qui ont adopté le système de l'enseignement à distance à l'instar de ceux de l'espace européen; ni des espaces de type forum consultable et organisable, moins encore ceux d'exposition des cours et des activités propices à assurer les enseignements à distance (partage infonuagique d'un répertoire, site Web, blogue).

La mise en place de ces différents espaces peut être l'occasion de mobiliser différents outils et services, sans toutefois négliger l'importance de la genèse instrumentale qui, couplée avec la genèse professionnelle de l'Enseignant, permettra la mise en place progressive des schèmes²⁸ d'usages. Comme le disent Caron et Varga, « *il est possible, d'une part, de privilégier dans un premier temps des outils simples, malléables, accessibles et facilement appropriables par leurs usagers (Enseignants et Apprenants) et, d'autre part, de faire en sorte que l'ensemble de la communauté éducative utilise les mêmes outils ; cela permettra de favoriser leur instrumentation* »²⁹.

- Difficulté d'accès à l'Internet et aux réseaux des télécommunications

L'accès à la technologie et à la connexion nécessaire pour assurer l'enseignement à distance dans les établissements supérieurs et universitaires est un véritable cauchemar, que ça soit du côté de l'Apprenant que du côté de l'Enseignant. Les outils à recourir devraient être, l'Internet, la télévision, la radio, le téléphone, l'ordinateur, les médias sociaux, associés à l'électricité disponible. Un Enseignant de l'Université de Kinshasa pense que « *l'accès à l'Internet à haut débit pose problème dans notre pays, comment nous allons penser à l'enseignement à distance alors que rien ne garantit aujourd'hui son assurance. Si nous même Enseignants, nous ne maîtrisons pas l'outil numérique, ni n'avons accès à une bonne connexion Internet que ça soit celle fournie par les réseaux de télécommunications ou celle des fournisseurs indépendants, avec le maximum d'efforts que nous fournissons, en forte raison les Apprenants qui, la majorité est déjà en difficulté de paiement les frais académiques* ».

Néanmoins, quelques efforts ont été faits, grâce à l'installation des pools informatiques dans beaucoup de facultés, également la disponibilité du wifi public gratuit pour l'Intranet. Nonobstant, quant aux pools informatiques, cet arsenal d'artefacts numériques exige un certain critérium pour y accéder, le

²⁸ Au sens de notre réflexion, c'est mouvement d'ensemble du processus d'usage.

²⁹ Pierre-André CARON et Renata VERGA, « Les artefacts malléables et perméables (AMP) pour mener des activités pédagogiques : usager, acteur et créateur de son dispositif numérique », in *Distances et Savoirs*, N°2, volume 7, 2009, pp.155-177.

payement des frais d'accès. Ajouter à ceci le manque d'entretien des ordinateurs qui ne cessent de se réduire en nombre. Comme le confirme un Apprenant de la faculté des lettres de l'Université de Kinshasa : *« l'accès à notre pool informatique est payant car l'Etat ne finance pas l'entretien des ordinateurs; c'est cet argent que nous payons qui permet au responsable du service d'appeler les maintenanciers pour faire quelques aménagements »*.

S'agissant du Wifi gratuit, le faible débit de connexion ne permet aux Apprenants tout comme aux Enseignants d'organiser l'enseignement à distance. Il est donc crucial de fournir d'éventuels outils d'apprentissage et d'élargir rapidement l'accès à Internet à haut débit pour chaque établissement supérieur et universitaire. Pour une meilleure organisation de cet enseignement, les Apprenants devraient chacun détenir soit un Smartphone, soit un ordinateur pouvant le permettre à cet connecter. De ce fait, la moitié d'Apprenants tout comme d'Enseignants n'a pas la possibilité de s'en acquérir. Les quelques Apprenants qui détiennent ces outils ont accès à Internet chez eux avec leurs propres frais, et disposent des compétences de base en lecture et en usage disproportionnelles que les enfants qui n'y ont pas accès.

Quant à la télévision et de la radio, comme nous l'avions dit, ces dispositifs sont les principaux canaux utilisés par le Gouvernement pour assurer l'apprentissage à distance dans l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique. A l'ESU, en dehors des quelques universités qui en disposent et pas opérationnels faute de financement, à l'instar de la Radio- Télévision Alma Mater (RTCAM) de l'Université de Kinshasa, ce haut cadre ne disposant pas encore une télévision, ni moins une station radio pouvant assurer cet enseignement.

Du côté de l'Apprenant, la possession d'une radio varie grandement d'une province à l'autre, seules les familles habitants dans certaines agglomérations à forte concentration humaine la possèdent et l'utilisent que des jours comptés par an. De même, pour le téléphone et les médias sociaux ; les Apprenants des plusieurs universités du pays n'ont pas ces artefacts fiables, ni voir accès aux médias sociaux pouvant permettre de participer à l'enseignement à distance. Pour les familles habitants les villes, l'accès à l'électricité est également source de profondes inégalités entre les ménages les plus riches et ceux les plus pauvres. Presque toutes les technologies à utiliser pour assurer l'enseignement à distance fonctionnent à l'électricité. Pourtant, seuls 20 % des ménages ont accès à l'électricité disponible. Un Apprenant habitant la Commune de Kisenso dans la ville province de Kinshasa, confirme que *« c'est depuis deux semaines que nous n'avons pas d'électricité. Cela est dû suite à un délestage prolongé sans motif valable. Mon téléphone est éteint depuis 3 jours et je suis injoignable à moins que je reçoive une*

visite à domicile. Si on organisait l'enseignement à distance dans notre Université, comment allais-je m'en sortir ? » s'interroge-t-il.

- Insuffisance des moyens matériels et financiers

L'organisation de l'enseignement à distance lors du lancement du système LMD n'a pas échappé à l'obstacle lié à l'insuffisance des moyens matériels croissante dans un cadre budgétaire limité. L'utilisation dans les établissements supérieurs et universitaires des technologies telles que la radio, la télévision, l'Internet et les réseaux sociaux nécessite des fonds non seulement pour leur acquisition, mais également pour former leurs utilisateurs. Pour confirmer ces propos, un Chef d'établissement que nous avons interviewé s'exclame : « *le Budget alloué à l'éducation national est déjà minime et peine à assurer la totale réussite de la gratuité de l'enseignement au niveau du primaire; combien devraient-on orienter pour garantir l'enseignement à distance dans les universités !* ».

Pour son implantation, même si pour certains par apparence l'enseignement à distance est certes moins coûteux dans la pratique que celui en présentiel, le mode existant d'auto-prise en charge et de partenariat liés aux conditions de son organisation n'a pas permis aux universités et instituts supérieurs jusque-là de l'organiser convenablement. Cris Curran défend d'ailleurs l'idée selon laquelle « *malgré ces lacunes, les coûts de l'e-learning tendent à être plus élevés que ceux de l'enseignement présentiel, tant du point de vue des coûts fixes que des coûts variables. Les coûts fixes sont plus élevés parce que l'Université doit se doter d'équipements appropriés et d'une structure logistique ad hoc, et le tutorat individuel nécessaire à l'enseignement à distance consomme plus de temps à l'Enseignant par Apprenant que dans les cours en face en face* »³⁰.

- Le manque de motivation des enseignants et des apprenants

La mise en œuvre de l'enseignement à distance dans les établissements supérieurs et universitaires de la RDC devrait être aussi l'implication des Enseignants et des Apprenants qui sont les principaux acteurs. Il relèverait de leur motivation à s'impliquer dans le système. Cela nécessite l'ensemble des raisons et des faits sur lesquels ils fonderaient le choix de cet enseignement. De ce fait, déjà dans l'enseignement en présentiel, ils ne sont pas motivés suite aux conditions difficiles garanties par la communauté éducative congolaise. Pour se faire, un Enseignant s'indigne à ces termes : « *nous sommes chaque année démotivés par les conditions difficiles du système de l'enseignement existant : l'absence des salaires décents, les lieux de travail moins honorés, l'accès difficile aux sites d'enseignement, le*

³⁰ Christian DEPOVERT et al, *Les Pays en développement à l'ère de e-learning*, CNRS, IREDU, Université de Bourgogne, Dijon, UNESCO : Institut International de Planification de l'Education, Paris, 2012, p.62.

surnombre, etc., nous ne voulons pas que l'enseignement à distance vienne nous ajouter tant d'auprès problèmes à ceux déjà existants ».

Dans la même optique, le manque d'intérêts didactiques se manifeste dans les classes en présentiel, car ne correspondant pas à la culture et aux attentes académiques traditionnelles qui fondent l'enseignement³¹. La motivation collective déjà précaire qui se produit en présentiel serait donc facile à se dupliquer dans les classes en ligne. Le manque de motivation dû à l'enseignement à distance c'est aussi les raisons dues aux convenances personnelles. Étudier en ligne demande beaucoup d'autodiscipline, ce qui ne convient pas à tout le monde. Les Apprenants devraient se retrouver seuls devant leur écran et se sentir parfois démotivés. Ils auront beaucoup moins d'interactions sociales, aussi bien avec les autres Apprenants qu'avec les Enseignants. Par rapport à une classe en présentiel, ils peuvent être le plus souvent sujets à la procrastination³². Enfin, se ralliant aux termes des Jean-Marc Nolla, Jean Gabin Ntebutse et Julie Lyne Leroux, une autre démotivation d'ordre éthique soit-elle, surtout du côté des Apprenants, viendrait du système d'évaluation des apprentissages des formations à distance qui remettrait en cause l'impartialité et l'objectivité des évaluations des Enseignants³³.

3. Enjeux et perspectives

L'intégration et le développement de l'enseignement à distance au sein des universités et instituts supérieurs congolais demande de la préparation, du temps et des moyens. L'Etat, les Enseignants et les Apprenants doivent consacrer une part des sacrifices en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissage à distance. Pour y parvenir, ça nécessiterait un bon nombre des préalables suivants :

³¹ Brigitte ALBERO « Le couplage entre pédagogie et technologies à l'université : Cultures d'action et paradigmes de recherche », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, N°1-2, Volume 8, 2011, pp.11-21.

³² <https://www.icademie.com/fr/>, *Guide des avantages et les inconvénients de l'enseignement à distance*, consulté le 29 août 2013 à 9h36.

³³ Ces auteurs approuvent que l'acte d'évaluer n'est jamais neutre en éducation. En classe, les notes soulèvent, par exemple, des questionnements en lien avec l'impartialité et l'objectivité des évaluations. Des repères éthiques sont requis pour y répondre. Alors que le numérique suscite des défis en évaluation (plagiat et confidentialité), peu d'écrits décrivent les enjeux éthiques posés par l'évaluation en formation à distance (FAD). Leur réflexion vise à comprendre les préoccupations éthiques reliées au numérique dans l'évaluation en FAD.

Une recherche phénoménologique menée auprès de 10 professeures et professeurs montre qu'en FAD, le numérique entraîne une absence de liens interpersonnels. Les rétroactions médiatisées provoquent une perte de résonance et désynchronisent le rapport à autrui.

L'éthique de la bienveillance et de la responsabilité suscite des repères pour créer de nouveaux liens. Prendre soin de l'autre, pour sa réussite, est alors saisi comme une responsabilité professionnelle des professeures et professeurs en évaluation, en formation traditionnelle aussi bien qu'en FAD. J.-M. Nolla, J. G. Ntebutse, & J. L., Leroux, « Perte de résonance dans l'évaluation des apprentissages en formation à distance : l'apport de l'éthique de la bienveillance et de la responsabilité », In *Éthique en éducation et en formation- Les Dossiers du GREE*, (11), 2021, pp. 29-46. <https://doi.org/10.7202/1084195ar>

l'identification des motivations des Enseignants et des Apprenants ; la planification échelonnée de son implantation, le lancement responsable de l'enseignement à distance, la coopération avec les autres partenaires et organismes éducatifs étrangers, et enfin les modalités de son évaluation.

3.1. *Identification des motivations*

La réussite de l'incorporation d'un bon système d'enseignement à distance dans le système LMD en RDC nécessite la satisfaction des desseins liés aux Enseignants et Apprenants. De ce fait, il faudrait tenir compte de l'appropriation d'usages des artefacts numériques; d'une très bonne connaissance informatique; de la formation des Enseignants à l'éducation à distance, de la facilitation d'accès des tous au numérique; de l'utilisation d'une langue proche aux Apprenants; de l'autonomie d'apprentissage en dehors des cours en Zoom; de l'accessibilité à la connexion Internet; de la disponibilité d'électricité; la dotation aux établissements d'enseignement des dispositifs nécessaires de transmission à distance; et de la prévision du tutorat pour accompagner les Apprenants au déficit d'autocontrôle; en vue d'éviter de subir les conséquences de leurs choix inopportuns, mais aussi de les amener à développer davantage leurs capacités personnelles en matière de prise en charge de leur processus d'apprentissage.

3.2. *Planification échelonnée*

La planification de l'enseignement à distance doit consister à concevoir une bonne stratégie pour atteindre les objectifs spécifiques d'éducation. Cela doit impliquer généralement la définition des étapes ou des actions nécessaires pour atteindre ces objectifs, ainsi que les ressources nécessaires (temps, argent, personnel) pour mener à bien les actions. Cette planification doit répondre à la nécessité d'assurer aussi la continuité de l'apprentissage présentiel en cas de perturbation par caprices de la technologie. Il faudrait dès lors permettre la progression pédagogique, mais dans une mise en œuvre à distance qui se traduirait par un agencement et une communication spécifique; une construction d'activités pédagogiques adaptées et cohérentes, ainsi qu'une mise en place des modalités dynamiques d'évaluation. L'enseignement à distance doit s'organiser autour d'une dualité spécifique de timing : le timing synchrone qui se réalisera en direct avec la classe, par le canal de la plateforme Zoom, sur des créneaux horaires fixes ; et celui asynchrones équivalant à des moments où l'Apprenant travaille en indépendance chez lui ou dans un site choisi de l'institution.

3.3. *Lancement programmé*

Le lancement de l'enseignement à distance devrait se faire d'abord dans un cadre d'essai, dans les universités ayant réalisées quelques pas dans le cadre

d'équipements modernes de transmission. Puis, s'étendra à travers l'étendu du pays, dans les établissements qui répondent aux critères que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire fixera, conformément aux prescrits des dispositions légales et réglementaires en la matière. Précipiter l'intégration de l'enseignement à distance dans le système LMD dans tous les établissements supérieurs et universitaires de la RDC accoucheraient une souris naine, car dans certains coins du pays les conditions n'en sont pas réunies (pas d'électricité, l'accès routier presque inexistant pour le transport des équipements, le niveau des Enseignants et Apprenants sur l'appropriation des artefacts numériques est très réduit, etc.).

3.4. *Coopération transfrontalière*

Le rôle de la coopération transfrontalière en matière d'enseignement fait partie de la politique globale visant à relever les défis de la société du savoir³⁴. Cette coopération consiste en une collaboration intellectuelle, en un échange d'expériences, tout comme en une assistance technique. De ce fait, une grande importance devrait être d'abord accordée à la coopération régionale, puis celle interrégionale, et enfin celle internationale pour l'intégration de l'enseignement à distance en RDC.

La coopération devrait concerner également la compréhension de l'importance de l'enseignement à distance dans le système LMD; la sensibilisation des acteurs éducatifs, la mise en confiance des partenaires qui doivent appuyer, en dehors du gouvernement congolais, le financement de ce système à l'instar de la BAD, du FMI et de la Banque mondiale; le développement des capacités des animateurs impliqués; l'inventaire des expériences positives et négatives pertinentes etc., dit l'Unesco. Qui plus est, la RDC devrait adopter les résolutions de l'Unesco notamment l'orientation et l'adaptation des technologies éducatives dans différents contextes ; l'élaboration en commun de programmes, de systèmes, de matériels éducatifs engendrant des échanges et des opérations conjointes entre pays, ou entre un pays et un secteur d'activité ; l'évaluation de la technologie à partir de l'examen des coûts réels et de l'impact des systèmes de prestation alternatifs ; l'aide au développement d'une politique générale à l'échelle du système et planification en matière de nouvelle technologie appliquée à l'éducation. Cette coopération devrait se réaliser avec les acteurs compétents qui sont attirés en la matière spécialement : l'Unesco, les organisations intergouvernementales, le Commonwealth of Learning, la Banque mondiale, la Commission de l'Union européenne, les banques régionales de développement, les partenaires des secteurs public et privé, des organisations

³⁴ UNESCO, *op.cit.*, p.95.

non gouvernementales, le Conseil International pour l'Education ouverte et à Distance, etc.

3.5. Les modalités d'évaluation

L'évaluation de l'enseignement à distance demandera l'examen de chaque phase du cycle d'implantation, de la planification au lancement, de la mise en œuvre au suivi. Il va falloir adopter la méthode d'estimation à trois échelons : l'estimation analogique³⁵, l'estimation paramétrique³⁶ et le jugement d'expert³⁷; en associant l'analyse des freins et des leviers de réussite, en vue de repérer les adaptations ou les inadaptations de l'enseignement aux nouvelles motivations des Apprenants et des Enseignants au cours du temps. En gros, il faudrait faire recours à l'évaluations des moyens et ressources utilisés, en vue d'obtenir des indicateurs pouvant améliorer la performance et l'efficacité des programmes d'enseignement à distance.

Conclusion

Tout au long de la dernière décennie, les systèmes éducatifs mondiaux ont changé, des pratiques plus créatives et plus collaboratives n'ont pas également cessé de naître à perpétuité; les connaissances et les affinités entre les technologies numériques et la pédagogie ont également progressé. Dans cette mouvance, le système d'enseignement supérieur et universitaire congolais est aussi entré dans la danse. Ainsi, sa ténacité ne tiendrait pas à l'acte de ce changement, mais plutôt au fait qu'il doit savoir s'adapter à la demande et aux attentes sociales, et aussi aux motivations des acteurs concernés. Il faudrait dès lors des stratégies efficaces en vue d'enrôler ce système adopté par la RDC au standard mondialement accepté. Les technologies numériques, étant actuellement parmi les leviers martiaux de conception des projets d'établissements, devraient donc aider à la construction de ces stratégies. C'est dans cette optique, se référant au cadre légal et réglementaire existant, que nous

³⁵ *L'estimation analogique ou comparative* consiste à identifier une réalisation passée, comparable au projet actuel à estimer. En d'autres termes, elle utilise les informations d'un projet passé similaire pour estimer la durée ou le coût d'un nouveau projet actuel, d'où le mot, « analogie ». On peut utiliser l'estimation par analogie lorsque les informations concernant le projet actuel sont limitées.

³⁶ *L'estimation paramétrique* est une technique statistique utilisée pour calculer la quantité attendue de ressources financières ou de temps nécessaires à la réalisation d'un projet, d'une activité ou d'une partie d'un projet. Elle repose aussi sur l'utilisation de données de projets passés. Cependant, contrairement à l'estimation analogique, cette méthode prend en compte les différences entre les projets passés et le projet actuel.

³⁷ *Le jugement d'expert* repose sur l'intuition d'une personne experte pour estimer un projet. Il s'appuie sur l'avis éclairé de l'expert spécialiste, son expertise, ses compétences et ses connaissances spécialisées du domaine, pour évaluer les détails quantitatifs et qualitatifs du projet, notamment les échéances et les ressources potentielles.

avons voulu évaluer l'intégration de l'enseignement à distance dans le système LMD dans les programmes d'enseignements supérieurs et universitaires congolais. Le constat étant amère, suite aux multiples faits notamment liés à l'utilisation des artefacts numériques, à l'absence des financements, à la motivation des concernés et aux difficultés de connectivité, nous avons proposés des voies de sortie, pour intégrer ce système d'enseignement à distance dans les programmes LMD, notamment les motivations des Enseignants et Apprenants à s'approprier de ce système, la planification échelonnée de son intégration, le lancement programmé par les institutions qui réunissent les critères de son intégration, la coopération transfrontalière, les modalités d'évaluation par estimation périodique après son intégration .

Références bibliographiques

- ALBERO B., « Le couplage entre pédagogie et technologies à l'Université : Cultures d'action et paradigmes de recherche », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, N°1-2, Volume 8, 2011, pp.11-21.
- BERRY G., *Pourquoi et comment le monde devient numérique*, Collège de France/ Fayard, Paris, 2009.
- BEZIAT J., « Former aux TICE : entre compétences techniques et modèles pédagogiques », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, N°9, 2012, pp. 54-63.
- BUHLER P., « Révolution numérique et ébranlement des États », in *Les Commentaires*, n° 134, 2011, pp. 339-348.
- CARON A.P. et VERGA R., « Les artefacts malléables et perméables (AMP) pour mener des activités pédagogiques : usager, acteur et créateur de son dispositif numérique », in *Distances et Savoirs*, N°2, volume 7, 2009, pp.155-177.
- CARON P.A., « La mise en place de l'enseignement à distance au temps de la pandémie », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire* , N°1, Volume 18, 2021, pp.102-113.
- DAHMANI A., « Les technologies numériques dans les pays en développement. Quel paradigme ? », in *Communication, Technologies et Développement*, mis en ligne le 18 décembre 2018, consulté le 24 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/437>.
- DEPOVERT C. et al, *Les Pays en développement à l'ère de e-learning*, CNRS, IREDU, Université de Bourgogne, Dijon, UNESCO : Institut International de Planification de l'Education, Paris, 2012.
- ENDRIZZI, L., *Les technologies numériques dans l'enseignement supérieur : entre défis et opportunités*, in *Actualité Veille et Analyse*, n° 78, 2012, en ligne sur <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/...>

- GLIKMAN V., *Des cours par correspondance au e-learning*, Presses universitaires de France, 2002, p.12,
- MARTIN P., « Impact des usages numériques préexistants des enseignants du supérieur face à l'impératif de l'enseignement à distance en période de confinement », in *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, N°1, Volume 18, 2021, pp. 170-183.
- MASSOU, L. et LAVIELLE-GUTNIK, N. *Enseigner à l'université avec le numérique : savoirs, ressources, médiations*, De Boeck Supérieur, Col : Méthodes en Sciences Humaines, 2017.
- MUTANGALA, M.M., *Les notions de base pour un enseignement à distance en RDC et situation des TIC*, 2020.
- NOLLA, J.-M., NTEBUTSE J. G., & LEROUX J. L., « Perte de résonance dans l'évaluation des apprentissages en formation à distance : l'apport de l'éthique de la bienveillance et de la responsabilité », In *Éthique en éducation et en formation- Les Dossiers du GREE*, (11), 2021, pp. 29-46. <https://doi.org/10.7202/1084195ar>
- TREMBLAY N. A., *L'autoformation : pour apprendre autrement*, Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- TSHIMPAKA BODUMBU J.C., *Le numérique et l'enseignement en RDC, Appropriation des artefacts numériques par les Enseignants*, L'Harmattan, Collection : Etudes africaines, Paris, 2022.
- UNESCO, *L'enseignement ouvert et à distance : tendances, considérations politiques et stratégiques*, UNESCO, Paris, 2003.